

# IMPACTS DES ACTEURS SOCIAUX SUR LE CHOIX DE PARCOURS ACADEMIQUE DES ETUDIANTS CAMEROUNAIS: LE CAS DE L'UNIVERSITÉ DE DSCHANG

**Benjamin LELE**

*Université de Dschang*

*ben.lele@yahoo.com*

## Résumé

*Au moment du choix d'orientation académique, les jeunes bacheliers sont influencés par plusieurs acteurs sociaux qui interagissent pour impacter leur carrière d'étudiant. Ces influences peuvent être contraignantes et dans une autre mesure dépendre du capital de confiance que l'impétrant accorde à la ou les personnes qui le conseillent. En nous appuyant sur une recherche documentaire et une collecte de données, la présente contribution scientifique offre une lecture stratégique et interactionniste des mécanismes conduisant au choix d'une filière d'étude en milieu universitaire camerounais en mettant en exergue l'impact des différents acteurs sociaux qui agissent souvent concomitamment de manière lointaine ou immédiate. Dans ce sillage, le choix d'un parcours académique chez l'étudiant est influencé soit par la parentèle, les conseillers d'orientation, ses congénères, ses enseignants ou les médias. Ces différents agents d'ordre sociologique impactent positivement ou négativement la carrière académique de l'étudiant, selon que ce dernier ait réussi ou non son intégration en milieu universitaire.*

**Mots clés :** *choix, orientation académique, conseiller d'orientation, parentèle, parcours académique.*

## Abstract

*At the time of the choice of academic orientation, young Advanced Level degree holders are influenced by several social actors that interact to impact their career. These influences can be on the one hand coercive and on the other dependent on the capital trust that the grantee of the diploma grants to one or the people who advise him. On the basis of a documentary research and a collecting of data, the present scientific contribution offers a strategic and interactionist reading of the mechanisms taking to the choice of a branch of study in Cameroon academic environment bearing out the impact of different social actors that often act concomitantly in a faraway or immediate manner. In this wake, the choice of an academic course with the student is influenced either by the relative, academic advisers, resource persons, his/her fellows, his/her teachers or the medias. These different agents of sociological order positively or negatively impact the student's academic career, depending on whether he has succeeded his/ her integration in the academic environment.*

**Key words:** *choice, academic orientation, resource person, family relation, academic course.*

## Introduction

Les insuccès, les abandons, les redoublements répétés et les cas de réorientations dans les universités d'Etat du Cameroun montrent que la majorité des étudiants arrivent à l'université sans un projet professionnel précis ; traduisant le caractère critique de l'orientation dont le défaut peut s'avérer lourd de conséquence. Dans ce sillage, (Martin, 1971 :22) souligne que : « les systèmes d'enseignement actuellement en vigueur en Afrique noir présente tous une caractéristique commune d'être non pas le fruit d'une longue évolution nationale, mais le résultat d'une transplantation pure et simple des systèmes des ex-métropoles ». Dans le cas spécifique du Cameroun, cette remarque est partagée par (Mballa Owono, 1985 :664) pour qui : « les structures actuelles de l'enseignement au Cameroun, héritées et complétées localement ne présentent aucune originalité ni dans le fonctionnement ni dans leur esprit ». La recrudescence des transferts d'une filière ou d'un établissement à un autre nous impose d'analyser le choix de parcours académique opéré par les jeunes bacheliers, en mettant un point d'ancrage sur le poids des acteurs sociaux qui impactent le choix de carrière académique des jeunes étudiants.

Ainsi, l'orientation n'est pas simplement le fait du personnel formé pour l'exercer. D'après (Njiale, 2010 :12) elle requiert : « l'implication des autres partenaires du système, notamment les parents, les enseignants, les professionnels et les syndicats ». On peut ajouter à cette liste le groupe des pairs, les législateurs et d'autres. Dans ce sillage, l'étudiant confronté au choix d'une branche d'étude est pris d'assaut par des avis subjectifs ou objectifs fusant dans toutes les directions, des recommandations, qui rencontrent ses désirs propres lorsqu'il en a, soit pour l'incliner vers un choix particulier, soit pour le mener dans la plus grande confusion.

Dans cet ordre d'idées, cette étude questionne de manière exhaustive les acteurs impliqués dans l'orientation universitaire. Pour mener à bien nos observations, nous avons fait une recherche qualitative dont les données furent collectées auprès de 220 étudiants, 15 conseillers d'orientation et divers autres acteurs responsables ou non des institutions universitaires (parents et enseignants) ; en recherchant non pas une représentativité statistique, mais une représentativité sociale. Car nous avons substitué comme le conseillent (Ghiglione et Ma-

talon, 1985 :87) : « celle de l'adéquation de l'échantillon avec les buts et objectifs de la recherche ». Notre investigation a été enrichie par une recherche documentaire qui nous a permis de cerner au mieux notre objet. Dans cette mouvance, Les acteurs sociaux qui s'impliquent dans les choix des étudiants retiendront notre attention dans cette étude. Nous focaliserons notre attention tout d'abord sur les influences familiales (1), ensuite de celles des professionnels de l'éducation (2) et enfin le groupe de pairs (3).

## **1. Les influences familiales sur l'orientation académique des étudiants**

Que ce soit la famille restreinte ou élargie, elle a une part importante sur l'orientation des étudiants au Cameroun. Les travaux de (Ferréol et Noreck, 1990 : 122) admettent en effet « le rôle prépondérant de la famille » et écrivent : « les familles des catégories supérieures investissent plus dans la scolarité de leurs enfants, en temps et en argent(...). Cet investissement s'avère rentable pour les familles ». Les familles investissent donc dans l'éducation de leurs enfants et attendent les fruits de leur investissement. Dans ce sens, elles ne peuvent rester passives pendant que l'étudiant fait son choix. Elles deviennent ainsi, actrices de premier rang dans l'orientation de leurs enfants par les influences qu'elles exercent ceux-ci. Dans cet ordre d'idées (Noreck et Ferréol, 1990 : 124) ajoutent : « elles pèsent sur le choix d'orientation (...) A chaque bifurcation, un choix est effectué par l'élève et sa famille ».

### ***1.1 L'emprise de la parentèle sur l'orientation de leurs enfants : les conditions de l'exercice de l'influence***

Les parents ou tuteurs qu'ils sponsorisent ou pas les études de leurs enfants ont la plupart du temps le désir de voir ceux-ci réussir honorablement. C'est ce qui peut justifier le fait de les voir impliquer d'une manière ou d'une autre dans l'orientation de leurs enfants. Quand ils sont instruits, ces parents dans la majorité des cas élaborent eux-mêmes les projets professionnels de leurs enfants en ceci qu'ils estiment avoir les informations qui leurs faut et les aptitudes qu'ils estiment connaître de leurs enfants par rapport au patrimoine culturel pouvant permettre a ces derniers d'acquérir les connaissances académiques nécessaires et indispensables à leur épanouissement. Un parent nous a déclara-

ré : « je vois dans l'avenir ce qu'il peut être... » ; Et une étudiante : « moi, on m'a dit tu vas à Dschang faire les sciences de la terre... ». Pour cette étudiante, on a l'impression qu'on ne lui a pas appris à donner son avis, et donc à se soumettre à l'orientation donnée par le parent. Il va de soi que le facteur instruction des parents soit inducteur d'une plus grande implication. En effet ces étudiants sont de plus en plus jeunes, et parfois manque d'autodétermination.

L'autre chose c'est que ces parents veulent assurer le positionnement social de leur progéniture à travers la reproduction sociale. Dans ce sillage, (Berthelot, 1983 : 126) montre que la reproduction, par le biais de l'école, ne se fait pas de manière linéaire, d'une façon mécanique. Elle suit un cheminement conflictuel. Pour cet auteur : « il faut parler non de la reproduction de classes, mais de perpétuation de classes, car il y'a une lutte permanente dans cette reproduction. Rien n'est déterminé à l'avance. Les uns et les autres sont engagés dans le jeu. Mais en dernière analyse c'est la classe dominante qui sort victorieuse de ce combat, car c'est elle qui détient les règles du jeu ».

Par ailleurs, lorsque les parents ne sont pas instruits, ils laissent les nouveaux étudiants endossés eux-mêmes la responsabilité de leurs choix de carrière académique. Cependant malgré cet handicap, ces parents s'impliquent d'une autre manière en se basant sur les expériences qu'ils ont vu les personnes de son environnement vivre pour apporter son conseil. Si n'en demeure pas moins vrai que le niveau d'instruction du parent détermine souvent leur niveau d'implication dans l'orientation de leurs enfants ; ce serait fort probablement en grande partie pour cette raison que la majorité des étudiants de notre échantillon déclarent n'avoir pas été assistés par leurs parents dans leurs choix. Ainsi, moins de 35% des étudiants ont reçu l'assistance de la part de leurs parents lorsqu'ils devaient choisir leurs filières. On ne saurait témoigner de l'efficacité des conseils des parents compte tenu du fait que la plupart n'ont pas une connaissance suffisante du milieu universitaire pour pouvoir donner un conseil de qualité ; ceci est dû aussi à leurs propres perceptions, représentations, et surtout à leurs niveaux d'instruction.

### **1.1.1 Les raisons de l'implication de la parentèle dans le choix de parcours académique de leurs enfants.**

La parentèle tient à avoir une implication dans l'orientation de leurs enfants souvent par altruisme, par protection et aussi par égoïsme. A partir des informations recueillies et recoupés au cours de nos entretiens avec plusieurs parents, nous pouvons énumérer : la fierté ou le prestige ; en effet plusieurs parents souhaitent voir leurs enfants choisir et réussir dans des études qui leur permettra d'avoir des positions de commandement dans la société, que des études qui plaisent plutôt aux enfants sans avoir ce type de débouchés. Patrick, étudiant, nous a fait la confidence selon laquelle : « mon père a mis tous ces espoirs sur moi... ». L'on comprend dès cet instant que les plans et les projets des parents pour leurs enfants sont très souvent par rapport à eux-mêmes. Dans ce sens ils ne tiennent pas compte des passions et des ambitions des enfants par moment suffisamment grand pour penser leur avenir.

Ensuite, la compensation : « les parents n'ont pas pu atteindre un certain niveau, et ils voudraient que leurs enfants réussissent là où ils ont échoué... ». Il arrive qu'un parent qui n'a pas pu réaliser un rêve tente tant bien que mal de le réaliser au travers de son enfant ; même si l'étudiant en question n'est pas intéressé par l'attitude de son parent et par ce qui passionne ce dernier. De même, la reproduction sociale ou l'ascension sociale « *un bon successeur* » ; les rapports que les étudiants entretiennent avec l'école et la culture ne sont pas les mêmes. Ils varient en fonction de l'origine sociale. Pour les étudiants des basses classes et leurs parents, les études sont avant tout une occasion qu'il faut saisir pour s'élever dans la hiérarchie sociale afin d'enlever « *la honte sur la famille* ». Pour leurs homologues des classes favorisées bénéficiant d'un « *capital culturel* » et « *linguistique* » ainsi que d'un « *ethos de classe* » qui les prédisposent à s'adapter facilement à la culture véhiculée par l'école, culture d'ailleurs proche de la culture familiale. Ainsi un parent aura le désir de voir son enfant réussir dans des études qui permettent d'élever la famille (ascension sociale), ou bien voir son enfant suivre la même voie que lui dans la profession qui l'a amené à réussir (médecine par exemple) ou par rapport aux biens matériels qu'ils laissera ; et donc assurer ce que (Bourdieu et Passeron) appellent « la reproduction des classes », où à travers ce choix d'orientation chaque individu hérite de la classe sociale de son père.

Enfin, les attentes des retombées financières. Dans la société camerounaise, comme dans de nombreuses autres dans le monde, les parents disent que si l'enfant a beaucoup d'argent, ils en profiteront. En effet les enfants devenus adultes se doivent de prendre soins de leurs parents âgés. Ces parents voient en leurs enfants le moyen de préparer une bonne retraite après qu'ils aient réussi. Ainsi plus ils sont nantis, mieux ça vaut. Disons que tous ces désirs ne contribuent qu'à satisfaire l'ego du parent. Mais d'autres ont des projets altruistes vis-à-vis de leurs enfants. Si d'autres contraignent leurs enfants à choisir, d'autres par conséquent font des propositions et laissent à l'étudiant la possibilité d'accepter ou de les rejeter. On comprend dès lors qu'un parent peut être en train de s'investir pour lui-même et pour son enfant, comme il peut le faire uniquement pour son enfant.

Aussi, le parent pourrait jouir d'un prestige suffisant pour justifier qu'il n'ait besoin que son enfant en ajoute. Du coup, il pourrait alors donner l'occasion à son fils de s'élever aussi haut que lui dans sa profession. D'autre part, le parent accusé de vouloir compenser son échec par la réussite de son enfant pourrait juste être en train d'user de bienveillance avec ce dernier, en voulant que celui-ci accède à des privilèges qu'il n'a pas pu avoir. Dans cette perspective, plusieurs parents se contentent de jouer le rôle de conseiller, mettant les diverses possibilités qu'ils considèrent comme étant les meilleures sous les yeux de leurs enfants ; et ce parce qu'ils ont besoin de prendre en compte ce que dit (Dumont, 1994 : 60) : « s'il est légitime d'espérer une vie heureuse et un "bon métier" pour ses enfants, encore faut-il accorder ses propres désirs à leurs compétences et pour cela les laisser s'exprimer sans se sentir trop atteints ».

In fine, les parents ont un rôle considérable dans l'orientation académique de leurs progénitures. Il y va de même pour le reste de la famille. L'implication des parents est fonction de leurs niveaux d'instruction. Les autres membres s'impliquent de manière variés ; selon que les études sont à leurs frais ou non. Ces influences peuvent être contraignantes ou libérales. Dans une certaine mesure ces influences peuvent susciter chez l'étudiant la révolte et dans une autre mesure, dépendre du capital de confiance que l'étudiant accorde au membre de la famille qui le conseille. Ceci déterminera si oui ou non il suivra le

conseil. A présent quelles peuvent être le rôle des professionnels de l'éducation dans cette entreprise.

S'il est vrai qu'en réalité, les premières influences que subit l'étudiant c'est d'abord la parentèle, il est tout aussi vrai que celui-ci est exposé à bien d'autres influences. Après le baccalauréat : « le choix qui se présente à un futur étudiant est immense mais il ne faut pas se laisser prendre au piège de la liberté apparente que présente la faculté » ; comme nous suggère (Huisman, 1999 : 144) et il ajoute en disant qu' : « il vaut mieux s'être déjà bien renseigné, au moment du choix ». Dans ce sens les adresses recommandées pour obtenir les renseignements nécessaires sont ceux des conseillers d'orientation et des enseignants. Les premiers ont la tâche moins facile bien qu'étant les spécialistes de la question formés pour conduire les élèves et les étudiants dans leurs choix appropriés afin de réduire autant qu'ils peuvent les risques d'erreurs. Les enseignants de par leur contact régulier avec les élèves peuvent aisément influencer leurs vies et donc leurs choix. Dans ce sillage l'institution universitaire ne vient pas en reste. Voilà les différentes catégories d'acteurs qui nous intéresseront ici.

## **2. Les influences des professionnels de l'éducation dans le choix de carrière académique des étudiants : les moyens du conseiller d'orientation**

Ces derniers sont censés aller à la rencontre des nouveaux étudiants pour des séances collectives. Ils doivent aussi être disponibles pour des entretiens individuels avec les élèves, les étudiants ou les parents. Ils doivent procéder à un examen antérieur des performances du nouvel étudiant au travers de ces relevés de notes et de ces bulletins ; et donc ajouter cet examen aux données que lui ont fourni les entretiens sur l'histoire de l'individu à orienter, sur son origine social, sur ses ambitions et ses désirs. Dans ce sillage il permet d'entériner ou de rejeter la candidature du jeune bachelier pour une filière précise. Ces conseillers peuvent aussi recourir à des tests psychologiques de divers ordres. Ce que nous venons d'énoncer c'est l'idéal. Dans les termes des décrets n°93/036 et 93/037 du 29 janvier 1993 qui portent organisation administrative et académique des Universités d'Etat au Cameroun, les dispositions générales stipulent que les conseillers d'orientation ont entre autres missions ; « d'assurer aux étudiants les moyens de leur orienta-

tion et du meilleur choix de l'activité professionnelle ainsi que la formation professionnelle appropriée à laquelle ils entendent se consacrer » (Minesup, 2010 : 12). Il s'agit de s'armer suffisamment en moyens au moins intellectuels pour lutter efficacement contre le chômage ambiant et persistant qui touche si durement les jeunes Camerounais.

Au Ministère de l'Enseignement supérieur, une sous-direction consacrée à l'orientation académique et à l'insertion socioprofessionnelle est prévue, avec pour mission de coordonner les activités liées à l'orientation académique des diplômés de l'enseignement secondaire vers les établissements d'enseignement supérieur, et de s'employer aux : « études prospectives et à l'adéquation formation-emploi, en relation avec les partenaires publics et privés chargés des questions de l'emploi ; à la définition des actions visant la préparation et la formation des étudiants à la vie professionnelle ; à la collecte et à l'exploitation des données sur l'évolution du marché de l'emploi ; au suivi du devenir des diplômés de l'enseignement supérieur ; à l'élaboration et au suivi des mécanismes d'appui de l'État pour l'insertion socioprofessionnelle des étudiants et des diplômés de l'enseignement supérieur », observe (Okene, 2009 : 62).

Dans la réalité à l'université de Dschang, le premier constat est que les conseillers d'orientation n'existent pas dans toutes les scolarités des facultés comme en (Faculté des Lettres et Sciences Humaines et en Faculté des Sciences Juridiques Politiques). Le bureau du conseiller d'orientation en Faculté des Lettres est occupé par un enseignant de littérature (ce dernier nous a dit : « qu'il assumait ses fonctions de conseiller parce qu'il avait été nommé à ce poste », nous a-t-il dit ; et selon lui, « on ne pouvait laisser un bureau libre, la nature ayant horreur du vide. Il fallait bien que quelqu'un l'occupe »). Celui de la faculté des sciences n'est jamais dans son bureau. Et la dernière fois pour nous signifier sa bonne foi, il nous a fait savoir qu'il était en congé. Sinon il aurait accepté un échange avec nous ; nous a-t-il dit. Pour celle de la faculté des sciences économiques et de gestion, cette dame a été toujours disponible ; et voici ce qu'elle nous a rapporté : « il n'y a pas un cadre propice pour l'exercice des fonctions du conseiller d'orientation, je travaille à ciel ouvert, les étudiants qui sont informés sont mêmes réticents à venir vers moi, voyez-vous qu'il n'y a pas de cadre approprié pour l'entretien, pas de salle disponible et pour couronner le tout ;



chaque année le chef d'établissement convoque le personnel administratif pour la traditionnelle rencontre de prise de contact avec les nouveaux étudiants. La personne qui n'est jamais invitée c'est le conseiller d'orientation que je suis... ». Est-ce une maladresse de ce dernier ou une méconnaissance du rôle du conseiller d'orientation dans cette nouvelle architecture universitaire ? Dans cet ordre d'idées on peut donc comprendre avec (Bomda, 2008 : 97) pourquoi un chef d'établissement fait remarquer sans doute par naïveté ou par inconduite avérée à un conseiller d'orientation: « qu'avec ou sans lui l'éducation au Cameroun aura toujours cours... ».

### ***2.1. Efficacité du conseil d'orientation au travers les expériences des étudiants***

Chaque année, il y'a un concours pour le recrutement et la formation d'une cinquantaine d'étudiants licenciés. Ceci est un nombre qui montre à suffisance qu'il y'a un problème d'effectifs des conseillers d'orientation. Ceci s'explique par une logique implicite intragouvernementale de gestion et une non vision prospective de la qualité et de la quantité d'étudiants que le système éducatif camerounais forme. Car des centaines voire des milliers d'étudiants entrent dans les universités camerounaises. A Dschang par exemple, nous avons huit(8) conseillers d'orientation pour toute l'université (33000 étudiants pour cette année 2021) ; ce qui est insignifiant au regard des insuffisances du conseil d'orientation qui ressortent dans les propos des étudiants. Ces derniers sont beaucoup plus occupés dans les activités administratives, que du travail ou du service pour lequel ils ont été recrutés à l'université. Ce faisant un grand nombre d'étudiants au regard de notre questionnaire et de nos entretiens de groupe disent n'avoir jamais rencontré un conseiller d'orientation que ce soit au lycée ou collège, et même de ne pas avoir connaissance de l'existence de ces derniers à l'université de Dschang. D'autres par contre, disent avoir bénéficiés individuellement et pour d'autres collectivement des conseils de ces professionnels d'orientation.

C'est ainsi que moins de 10%, soit 22 étudiants interrogés ont eu individuellement recours au conseiller d'orientation. Et ce n'est que dans un entretien individuel que peut être pris en compte les particularités et les spécificités de l'étudiant pour une bonne orientation. Force est donc de constater que la majorité des étudiants enquêtés n'ont jamais

été orientés par les professionnels de l'orientation (68,21%). Ces chiffres pourraient se rapprocher de la réalité à l'université de Dschang et voire même s'augmenter si l'on prend en compte l'ensemble des étudiants. 17,88% d'étudiants ont bénéficiés des séances collectives d'orientation ; qui d'ailleurs ont laissée plusieurs sur leur soif. Seulement 19,44% d'étudiants de notre échantillon ayant bénéficié individuellement des conseils d'un conseiller d'orientation se disent insatisfait. Cela témoigne du besoin des conseils que peuvent avoir les nouveaux étudiants. Si un élève depuis le second cycle a bénéficié des conseils d'un professionnel de l'orientation alors sa réflexion au moment du choix à son entrée à l'université s'est appuyée sur de bases solides. Car le professionnel donne des outils pour pouvoir concevoir de bon projets académiques et professionnels et du coup diminue les risques liés au problème d'orientation à l'entrée de l'université.

A la vérité, la majorité d'étudiants n'a pas été conseillé ; deux d'entre eux qui ont été à la rencontre du professionnel de l'orientation se disent satisfait des conseils reçus. Au regard de ce qui précède, ce n'est que dans une moindre mesure qu'on peut dire que le problème du conseillé d'orientation c'est qu'il fait mal son travail ou qu'il est incompetent. La difficulté majeure est que ce travail n'est pas fait ou qu'il est peu exercé par le conseiller d'orientation et manquant de manière criarde une bonne visibilité. Bien que certains conseillers soit plus consciencieux et plus compétents que d'autres, le problème est que son conseil d'aide pour les étudiants n'est que peu fait, et ceci pour plusieurs raisons.

Les conseillers d'orientation ne proposent pas leurs services aux étudiants. En effet, ils ne font pas savoir qu'ils sont là, disponibles pour donner des informations nécessaires. L'un deux nous a d'ailleurs fait savoir que : « si un étudiant arrive et qu'il a besoin de se faire orienter, il faut l'indiquer mon bureau ou bien vous m'appeler ». A la suite, plusieurs étudiants nous ont fait savoir qu'ils n'étaient pas au courant de la présence des conseillers d'orientation au sein de l'université. Il apparait donc évident qu'on ne peut consulter que des personnes dont on connaît l'existence d'où ce pourcentage élevé d'étudiants n'ayant pas été conseillé par un professionnel de l'orientation à savoir 68,21% des étudiants de notre échantillon.

Ensuite, la paresse et le manque de conscience professionnel de plusieurs conseillers d'orientation. La majorité des étudiants interviewés ont dénoncé ces défauts chez les professionnels de l'orientation à Dschang. Ils sont absents la plupart du temps de leurs bureaux pour ceux qui en ont, ils ne sont pas là quand on a besoin d'eux, plusieurs conseillers par leurs attitudes se rendent eux-mêmes inutiles ou limitent leur utilité. C'est ce qu'Angèle nous fait d'ailleurs remarquer : « ils sont importants, mais ils ne servent à rien parce que nous ne voyons pas ce qu'ils font ». Ce qui rend complice et cache mal une incompétence notoire et font dire à (Bomda, 2008 : 97) que les conseillers d'orientation percevraient indûment leur salaire, parce que sans travail attendu ou effectif correspondant. Les conseillers d'orientation sont en réalité pour leur majorité : « en proie à une incompréhensible oisiveté quand ils ne se limitent pas simplement à la densité de leurs multiples tâches (...) à l'information sur les filières d'études et leurs débouchés et à la sélection/répartition des élèves au terme de l'année sur la (simple) base de leurs notes scolaires ». Tâches somme toute infimes, voire marginales par rapport à l'étendue variée des missions qui leurs sont assignées.

Enfin, les conseillers d'orientation sont peu nombreux. En effet, le nombre de conseillers d'orientation en exercice est en deçà de ce qui serait indispensable pour des actions éducatives efficaces. Dans plusieurs lycées et collèges du pays, les conseillers d'orientation, quand ils existent ne font leurs travaux que de manière apparente ; simplement pour justifier leur salaire à la fin du mois. La preuve c'est que la plupart des bacheliers qui arrivent à Dschang sont peu au courant ou totalement ignorant des réalités de l'université de Dschang en terme d'offres de formation, et des possibilités de choix de branches d'études. Cela donne lieu à des erreurs qui auraient dû être comblées en amont, soit dans les lycées et collèges. Autre chose ce n'est pas dans les mœurs des élèves, des étudiants et des parents de recourir aux services des conseillers d'orientation. Cela résulterait du manque de productivité des conseillers d'orientation.

## ***2.2 Les influences des enseignants sur l'orientation universitaire.***

De tous les membres du personnel éducatif, les enseignants sont ceux qui sont les plus proches des élèves et de la famille. Dans cette optique ils sont susceptibles d'exercer une influence sur leurs élèves.

Cette emprise passe par les enseignements dispensés, des évaluations, les contacts extrascolaires, les conversations. C'est ce qui fait dire à (Dumont, 1994: 153) : « qu'en relation directe avec les élèves et leurs familles, les enseignants sont les premiers interlocuteurs, qu'il y'ait ou non un problème scolaire ». Plusieurs étudiants de notre échantillon ont été influencés et marqués par des enseignants qui chacun à sa manière les a motivé dans le choix de leurs filières à l'université. Les enseignants ont influencés 27,81% d'étudiants. Nous allons maintenant examiner les moyens par lesquels cette influence est exercée.

Les enseignants par leurs capacités, ont su susciter l'attention de leurs auditeurs, afin de leur transmettre la leçon qu'ils dispensent, ils ont pu non seulement captiver l'admiration de ces élèves, mais aussi l'intérêt pour leur matière. De même, les enseignants par le fait de dispenser leurs cours (la conversation) créent parfois un climat de confiance entre les élèves dont ils ont la charge d'éduquer et d'instruire et eux. Dans cette atmosphère adéquate à l'échange, les élèves sont réceptifs à presque tout ce que leurs professeurs peuvent leur servir. C'est dire que dans cet esprit les enseignants sont de véritables conseillers. D'autre part si les conseils donnés généreusement par l'enseignant sont de manière à intéresser l'élève, alors ces conseils peuvent définitivement influencer sa façon de penser. Et cet élève, qui lui accorde un tel crédit pourra au moment de son choix prendre en compte les appréciations qu'ont souvent eues à faire ces enseignants par rapport à certaines filières à l'université, qui à ses yeux étaient des modèles.

Selon (Huteau, 1996 : 277), l'évaluation dans son sens global en éducation aujourd'hui est « une évaluation des compétences et des motivations, pouvant être utilisée par le sujet pour élaborer un projet, généralement un projet de formation d'insertion ou de reconversion professionnelle ». C'est l'ensemble des notes données par les enseignants qui indiquent les aptitudes de l'élève. Ainsi, le travail du professeur détermine en grande partie l'orientation que prendra l'élève après le baccalauréat. Les enseignants encouragent les élèves qui s'en sortent mieux en leurs matières à s'inscrire dans les filières ou les branches d'études universitaires liées au cours qu'ils dispensent. Et ce n'est que par le moyen des évaluations que sont révélées les aptitudes de ces élèves au travers de leurs performances.

D'autres influences se sont avérées suffisamment indispensables pour orienter les choix de carrière académique des futurs étudiants ; bien que les incidences de la parentèle en général et des professionnels de l'orientation soient d'une importance capitale. Selon le type de fréquentation que l'élève a avec ses compairs, il pourrait avoir un goût marqué pour un type d'études précis. D'où l'importance de s'attarder sur l'influence des pairs sur le choix d'une branche d'études.

### **3. Le mécanisme de l'influence des pairs sur le choix de filière.**

L'influence des pairs ou des congénères part de la formation d'un tissu de relation entre des individus, la plupart du temps de même âge, et ayant une communauté d'intérêts et même de circonstances. Ceci en dehors de la parenté et des spécialistes de l'orientation. Il en résulte des groupes dans lesquels il y'a souvent une apparition progressive d'une inclination collective. Ceux-ci sont généralement un élément qui représente un obstacle au développement d'une réflexion individuelle. Dans ce sens, l'individu ne parvient plus aisément à saisir par l'intelligence les situations indépendantes de la manière de penser et d'agir des membres du groupe. C'est par ce mécanisme que lorsque les étudiants sont confrontés au choix de filière, certains le font par suivi et donc décident de choisir ce que leurs camarades ont majoritairement choisi. Ses choix sont ceux du groupe, et font dire à (Le Bon, 1988 : 9) que c'est : « l'évanouissement de la personnalité consciente et l'orientation des sentiments et des pensées dans un même sens ». Dans cet ordre d'idées, ils refusent de se donner la peine de mesurer le pour ou le contre des propositions qui leurs sont faites ; le résultat devient évident car l'étudiant choisi une filière qui ne correspond pas à ses aptitudes, ce qui donne lieu aux insuccès rencontrés, aux redoublements et abandons dus à une mauvaise orientation. Tel a été le cas pour 35,60% d'étudiants de notre échantillon à l'Université de Dschang.

Anselme en parlant de son expérience explique que : « c'est par hasard... qu'on choisit une filière, on n'est pas exactement poussé par quelque motif que ce soit...par ce que tu ne sais pas ce que tu t'en vas exactement faire ». A l'entendre, il est normal cet état de chose. Mais à l'analyse cet étudiant exprime l'étendue, la profondeur des problèmes et l'origine des déboires des étudiants de l'université de Dschang. Dans ce sillage les étudiants n'ayant pas de projets académiques et profession-

nels se laissent entraîner par hasard dans un choix issu de ce que (Mauss, 1971 : 8) qualifie comme étant des « idées ou des sentiments individuels, qui se seraient propagées par imitation ». Parmi ces jeunes qui s'inter influencent et qui s'entresuivent, quelques uns d'entre eux font des projets réfléchis et appropriés pour leurs cas personnels, et s'orientent par rapport à leurs projets. Lorsqu'ils en parlent à leurs compairs, ceux-ci fascinés et sans projet décident de les suivre dans leur orientation. D'aucuns réussissent souvent dans ce suivisme, mais parfois aussi ils échouent.

## Conclusion

Au total nous avons vu que les bacheliers qui doivent s'orienter vers une filière d'études universitaires sont soumis à divers influences antérieures ou présentent de plusieurs acteurs sociaux. Les raisons de ces emprises exercées peuvent être affectives, lucratives ou le prestige comme c'est le cas généralement pour la parentèle qui y met très souvent sa subjectivité; mais elles peuvent aussi être professionnelles comme c'est le cas pour les conseillers d'orientation et les enseignants qui prennent généralement en compte l'objectivité dans le sens où ils regardent le projet personnel de l'étudiant, ses aptitudes, ses attitudes et son altitude pour pouvoir y arriver. Pour ce qui est des influences des pairs, elles sont dues à des raisons diversifiées. Tels l'effet de groupe d'appartenance dans lequel il y'a souvent une apparition progressive d'une inclination collective. Ceux-ci sont généralement un élément qui représente un obstacle au développement d'une réflexion individuelle. Dans ce sens, l'étudiant ne parvient plus aisément à saisir par l'intelligence les situations indépendantes de la manière de penser et d'agir des membres du groupe. C'est par ce mécanisme que lorsque les étudiants sont confrontés au choix de filière, certains le font par suivisme et donc décident de choisir ce que leurs camarades ont majoritairement choisi. De même que, les circonstances du choix, l'opportunisme de certains et l'indétermination de d'autres. Toujours est-il qu'il est manifestement prouvé que l'orientation chez les nouveaux étudiants à l'université de Dschang est le fruit d'une coopération entre un ou plusieurs individus et les étudiants eux-mêmes comme nous fait remarquer (Georges,1980 : 62) « ...personne ne fabrique un acte tout seul(...). Parce que le principe même de la société est la coopération... ».

## Références bibliographiques

- Attias-Donfut Claudine** (1988), *Sociologie des générations*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Berthelot Jean-Michel** (1983), *Le piège scolaire*, Paris, Armand colin.
- Bomda Joseph** (2008), *Le conseiller d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle au Cameroun : un luxe ? Une sinécure ?*, Yaoundé, Centre d'Édition et de Production pour l'Enseignement et la Recherche.
- Bourdieu Pierre et Passeron Jean-Claude** (1964), *Les héritiers, les étudiants et leurs études*, paris, éditions de minuit.
- Dumont Virginie** (1994), *Ça ne va pas à l'école*, paris, Pocket.
- Ferréol, Gilles et Noreck Jean Pierre**(1990), *Introduction à la sociologie*, Paris, Armand colin
- George Francois.**, 1980, « entretien avec Gérard Mendel » in *Entretiens avec le Monde*, La société No 6.
- Ghiglione Rodolphe et Matalon Benjamin** (1985), *Les enquêtes sociologiques*, Paris, Armand Colin
- Huisman, Denis** (1999), *Guide de la réussite scolaire*, Paris, le cherche midi éditeur.
- Huteau Michel** (1996), « Le bilan complet des connaissances », in *Eduquer et former*, Hors série, No12, février-mars 1996, Auxerre, éditions sciences humaines, Pp.275-286.
- Le Bon Gustave** (1988), *Psychologie des foules*, Paris, Quadrige/Presses Universitaires de France.
- Martin Jean Yves** (1971), *Sociologie de l'enseignement en Afrique noire*, Yaoundé, ORSTOM.
- Mauss Marcel** (1971), *Essais de sociologie*, Paris, éditions du seuil.
- Mbala Owono Rigobert** (1985), *Origine sociale et éducation au sud Cameroun*, Thèse de Doctorat D'Etat en Science de l'Education, Tome II, Université René Descarte (Paris-V).
- Ministère de l'Enseignement Supérieur** (2010), *Guide des études supérieures au Cameroun*, Yaoundé, Les Éditions de l'imprimerie nationale.
- Moscovici Serges** (1961), *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Njiale Pierre Marie** (2002), *processus d'intégration des nouveaux étudiants dans l'enseignement supérieur au Cameroun : institutionnalisation et finalités de l'orientation universitaire et professionnelle*, MINESUP, Presses de l'Université de Yaoundé.

**Okene Richard** (2009), *Défis et perspectives de l'orientation conseil au Cameroun*, Paris, L'Harmattan.

**Pacteau Chantal** (1994), « je serais ce que je suis à l'école », in *Sciences Humaines* no 39, mai 1994.